



BERCOPOX AUTOLISSANT 4C

Revêtement époxydique autolissant

- ▷ SANS SOLVANT.
- ▷ SANS ODEUR.
- ▷ APPLICATION EN UNE SEULE COUCHE EN FORTE EPAISSEUR.
- ▷ AUTOLISSANT.

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : Neufs, de rénovation ou d'entretien. Selon normes NF P 74-203 (DTU 59.3) et/ou Règles et/ou Recommandations SNFORES.

EMPLACEMENT : A l'intérieur.

DESTINATION : Locaux soumis au trafic intense. Sols industriels (usines et ateliers, laboratoires, entrepôts, aires de stockage). Sols de garages et parcs de stationnement automobile.

NOTE les surfaces à revêtir doivent comporter des formes de pente avec les évacuations nécessaires si elles reçoivent des eaux de lavage (sols industriels et aires de stationnement automobile).

SUPPORTS CONVENABLEMENT PREPARES :

- ▷ Planchers neufs en béton surfacé conformes au DTU 21.
- ▷ Chapes ou dalles neuves en béton conformes au DTU 26.2.
- ▷ Dallages neufs en béton sur terre-plein conforme au DTU 13.3.
- ▷ Supports similaires conformes aux normes et règles applicables lors de leur exécution, nus ou revêtus de peintures compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérentes.

IDENTIFICATION DU PRODUIT

AFNOR T 36-005 Famille I classe 6 b.

DEFINITION : Produit de protection de surface à résistance physico-chimique pour revêtement autolissant épais d'aspect brillant à base de quatre composants (résine époxydique sans solvant + colorant broyé époxy + durcisseur + silice), destiné à être appliqué sur impression en une seule couche à la raclette (Cf. exemples de systèmes ci-après).

APTITUDE A L'USAGE :

Fonctions particulières de protection du support :

- ▷ Renforce la résistance superficielle des supports (usure et chocs).
- ▷ Protège le support contre certains agents chimiques tels que les acides et les bases dilués, les graisses, les huiles et les détergents (résultats des tests communicables sur demande).

Fonctions complémentaires de décoration :

- ▷ Supprime la formation de poussière provenant des bétons et des mortiers à base de liant hydraulique.
- ▷ Supprime la microrugosité des supports.
- ▷ Permet l'entretien des surfaces par simple lavage (lessivage et rinçage).
- ▷ Apporte au support une couleur uniforme.

EXTRAIT SEC EN VOLUME : 100 %.

MASSE VOLUMIQUE DU MELANGE : $1,80 \pm 0,05 \text{ kg/dm}^3$.

RAPPORT DE MELANGE : 22,59/2,44/10,78/64,19.

TEMPS DE MURISSEMENT A 20°C : Néant.

DUREE DE VIE DU MELANGE A 20°C : 20 à 25 minutes.

TEMPS DE SECHAGE :

- ▷ Sec en surface : 8 heures.
- ▷ Sec : 24 heures.
- ▷ Sec apparent complet/recouvrable : au minimum : 24 heures, au maximum : 6 jours.
- ▷ Dur, circulaire : 7 jours.
- ▷ Mise en service : trafic léger après 72 heures, trafic normal après 7 jours.

Note : pas de contact avec de l'eau avant séchage complet (7 jours).

ASPECT DU FEUIL SEC :

- ▷ Brillant. BS à 60° : 90.
- ▷ Aspect tendu.
- ▷ Teintes selon nuancier RAL / AFNOR.

DILUANT DE NETTOYAGE : DILUANT EPOXY.

DILUTION : Ne pas diluer.

MATERIEL D'APPLICATION : Raclette en acier lame crantée.
Chaussures à clous.
Rouleau débulleur.

CONSOMMATION PRATIQUE :

3,6 kg / m² pour 2 mm sec.

Consommation pratique : 4 à 5 kg/m², selon le relief du support, le matériel utilisé et la qualification de l'opérateur.

CONSERVATION :

12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

CONTROLE QUALITE :

Le contrôle de la production en usine est réalisé suivant un système de management de la qualité certifié ISO 9001.



BERCOPOX AUTOLISSANT

Revêtement époxydique autolissant

B E R C O P O X A U T O L I S S A N T

EXEMPLES DE SYSTEMES DE REVETEMENT

SYSTEME DE REVETEMENT SEMI-EPAIS SUR IMPRESSION SANS SOLVANT

IMPRESSION	CONSOMMATION EPAISSEUR SECHE	INTERMEDIAIRE	CONSOMMATION EPAISSEUR SECHE	FINITION	CONSOMMATION EPAISSEUR SECHE
BERCOPOX RESINE	400 g/m ² 350 µm			BERCOPOX AUTOLISSANT 4C	4 à 5 kg/m ² 2 à 3 mm

SYSTEME DE REVETEMENT SEMI-EPAIS SUR FIXATEUR SOLVANTE :

IMPRESSION	CONSOMMATION EPAISSEUR SECHE	INTERMEDIAIRE	CONSOMMATION EPAISSEUR SECHE	FINITION	CONSOMMATION EPAISSEUR SECHE
BERCOPOX FIXATEUR Dilué de 5 à 7 %	7 m ² /litre 60 µm			BERCOPOX AUTOLISSANT 4C	4 à 5 kg/m ² 2 à 3 mm



BERCOPOX AUTOLISSANT

Revêtement époxydique autolissant

B E R C O P O X A U T O L I S S A N T

APPLICATION DU PRODUIT

ETAT DES SUBJECTILES : CF. NORMES NF P 74-203 (DTU 59-3) ET/OU RÈGLES ET RECOMMANDATIONS SNFORES

Les systèmes de revêtement ne sont exécutés que sur des subjectiles propres, secs et dépoussiérés. La surface des matériaux doit être exempte de taches, de projections de produits gras, de plâtre, de mortier.

Les caractéristiques des subjectiles neufs doivent satisfaire aux exigences de la norme NF P 74-203-1 et notamment l'humidité contenue dans le support doit être inférieure ou égale à 4 % en masse.

L'évaluation du taux d'humidité résiduelle peut se faire en mettant en évidence son excès par la pose d'un film polyéthylène transparent de 200 à 250 µm d'épaisseur, de forme carrée et de dimensions comprises entre 0.7 et 1 m de côté :

▷ Appliquer le film sur le support et coller tout le tour avec un adhésif large.

▷ Après 24 heures, noter la présence éventuelle de gouttes d'eau sous le film, si tel est le cas, l'humidité du support est supérieure à 4 %.

Les anciens revêtements à conserver doivent présenter des caractéristiques mécaniques suffisantes (adhérence, compatibilité) et ne doivent pas présenter de désordres (écaillage, cloquage).

PREPARATION DES SURFACES : CF NORME NF P 74-203 (DTU 59.3) ET/OU REGLES ET RECOMMANDATIONS SNFORES.

Dans tous les cas, les supports neufs ou anciens feront l'objet d'une préparation soignée et notamment d'une préparation de surface par projection d'abrasifs (grenailage) suivi d'un dépoussiérage.

Traitement chimique si nécessaire avec une solution acide telle que BERCONET (Cf. fiche descriptive) ou une solution d'acide chlorhydrique dilué à raison de 10 % dans de l'eau. Rinçage à l'eau claire.

NOTE : les surfaces à revêtir doivent comporter des formes de pente avec les évacuations nécessaires si elles reçoivent des eaux de lavage (sols industriels et aires de stationnement automobile).

PREPARATION DU PRODUIT :

Le kit comprend quatre composants prédosés non fractionnables : Une BASE, un DURCISSEUR, un COLORANT BROYE EPOXY et une SILICE.

Mélanger le COLORANT BROYE EPOXY avec la BASE à l'aide d'un agitateur mécanique à vitesse lente (300 tr/mn) afin

de ne pas incorporer de l'air dans le mélange. Incorporer la SILICE et mélanger pendant deux minutes à l'aide de l'agitateur mécanique toujours à vitesse lente. Laisser mouiller 20 à 30 minutes. Introduire le DURCISSEUR dans le mélange à l'aide d'un agitateur mécanique à vitesse lente (300 tr/mn). Prendre soin d'obtenir un mélange homogène.

Verser immédiatement et répartir le mélange à l'aide d'une raclette en acier crantée montée sur perche. Débuller immédiatement le produit fraîchement appliqué avec un rouleau débulleur.

CONDITIONS MINIMALES D'INTERVENTION :

La température du support est :

- ▷ supérieure à +10°C et inférieure à + 25° C,
- ▷ supérieure de 3°C à celle du point de rosée pour éviter toute condensation.

La température ambiante doit être :

- ▷ supérieure à + 10°C,
- ▷ inférieure à + 30°C.

L'humidité ambiante est inférieure à 70 % HR.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Référentiel : Normes NF P 74-203 (DTU 59.3), Règles et recommandations SNFORES.

Supports spécifiques non explicitement mentionnés : Nous consulter.

Durée de vie : Bon fonctionnement du revêtement exécuté selon les préconisations d'emploi des produits, de deux ans minimum, dans des conditions d'entretien normales, pour une durée de vie jusqu'à 5 ans, en fonction des subjectiles, de leur exposition et de leur environnement.

Entretien d'aspect du revêtement : Lessivage et rinçage à l'eau sous pression.

Entretien ou rénovation du revêtement : Selon NF P 74-203 avec BERCOSOL, BERCOPARK FINITION, ou avec le produit d'origine.

Enlèvement du revêtement : Décapage par projection d'abrasifs ou autres moyens appropriés. Nous consulter.

Ce produit de construction est conçu pour répondre à la Directive 89/106/CEE d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2009 pour les caractéristiques essentielles spécifiées dans la norme NF EN 1504-2, tableaux ZA.1 f et g (marquage CE).



BERCOPOX AUTOLISSANT

Revêtement époxydique autolissant

CONDITIONNEMENT ET TEINTES

- ▷ Kit de 38,950 kg*
(BASE 8,8 kg + COLORANT BROYE EPOXY 0,950 kg + DURDICCEUR 4,2 kg + SILICE 25 kg).

Note : seules les commandes de quantité supérieure à 4 tonnes sont livrées en bases préalablement teintées (colorant broyé époxy préalablement incorporé à la base en usine).

- ▷ Livré sur commande avec les COLORANTS BROYES EPOXY selon teintes des nuanciers AFNOR / RAL.

HYGIENE ET SECURITE

- ▷ Fiche de Données de Sécurité* :
BERCOPOX AUTOLISSANT 4C.
- ▷ **PRODUIT INFLAMMABLE.**
- ▷ Comportement au feu Bfl, production de fumées s1.
- ▷ **POINT D'ECLAIR DU MELANGE :**
Base, colorant broyé époxy et durcisseur : > 61 °C.
Silice : non concernée.
- ▷ **Classement de réaction au feu M1 sur support incombustible (procès verbal de classement sous marque réservée communiqué sur simple demande auprès du service commercial).**

- ▷ Ce produit répond à la Directive 2004/42/CE relative à la réduction des émissions de Composés Organiques Volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains vernis et peintures.

Valeurs limites UE pour ce produit (cat. A/j) :
550 g/l (2007) / 500 g/l (2010).
Ce produit contient max 100 g/l COV.

*Celle-ci est accessible :
Par Minitel : 08 36 05 10 12 (QUICKS-FDS)
Ou Internet : <http://www.quickfds.com>

CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI

Le produit doit être employé par référence aux présentes informations et à nos Conditions Générales de Vente. Ces informations sont le résultat des essais de qualification du produit pour une utilisation conforme aux règles de l'art ; normes, règles professionnelles, normes spécifiques de la série NS PC du fabricant pour la France. Il appartient ainsi à l'utilisateur d'apprécier les caractéristiques des subjectiles à revêtir pour la préparation et l'exécution des travaux, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente et qu'il dispose bien des documents auxquels elle se réfère. Le produit décrit dans cette fiche est un produit de construction portant le marquage CE s'il est visé par une spécification harmonisée selon la Directive Européenne DPC 89/106/CEE et son décret français d'application. Sa mise en œuvre comme celle des systèmes auxquels il s'incorpore est de technique courante. Non destinés à un rôle purement esthétique ils sont normalement employés pour la réalisation

d'ouvrages de construction. Mais ils peuvent l'être pour de simples travaux de décoration ou d'entretien.

Leurs propriétés et durabilité permettent de satisfaire légalement à la garantie de bon fonctionnement de deux ans minimum exigée en France des constructeurs pour les revêtements à caractère d'éléments d'équipement dissociables, (ils peuvent être enlevés/démontés sans détérioration du support), ou à la présomption de responsabilité décennale lorsqu'ils sont considérés comme constitutifs d'un ouvrage de construction, bien qu'ils ne soient pas des «EPERS ». Utilisés en simples travaux de décoration ou d'entretien, ils peuvent satisfaire à la garantie de deux ans sur les biens de consommation livrés installés. Au-delà de la garantie de 2 ans, un engagement de l'utilisateur sur les caractéristiques et la durabilité des revêtements est possible en France, sous réserve de préconisations spécifiques d'emploi des produits, assorties d'un entretien périodique des parements.